

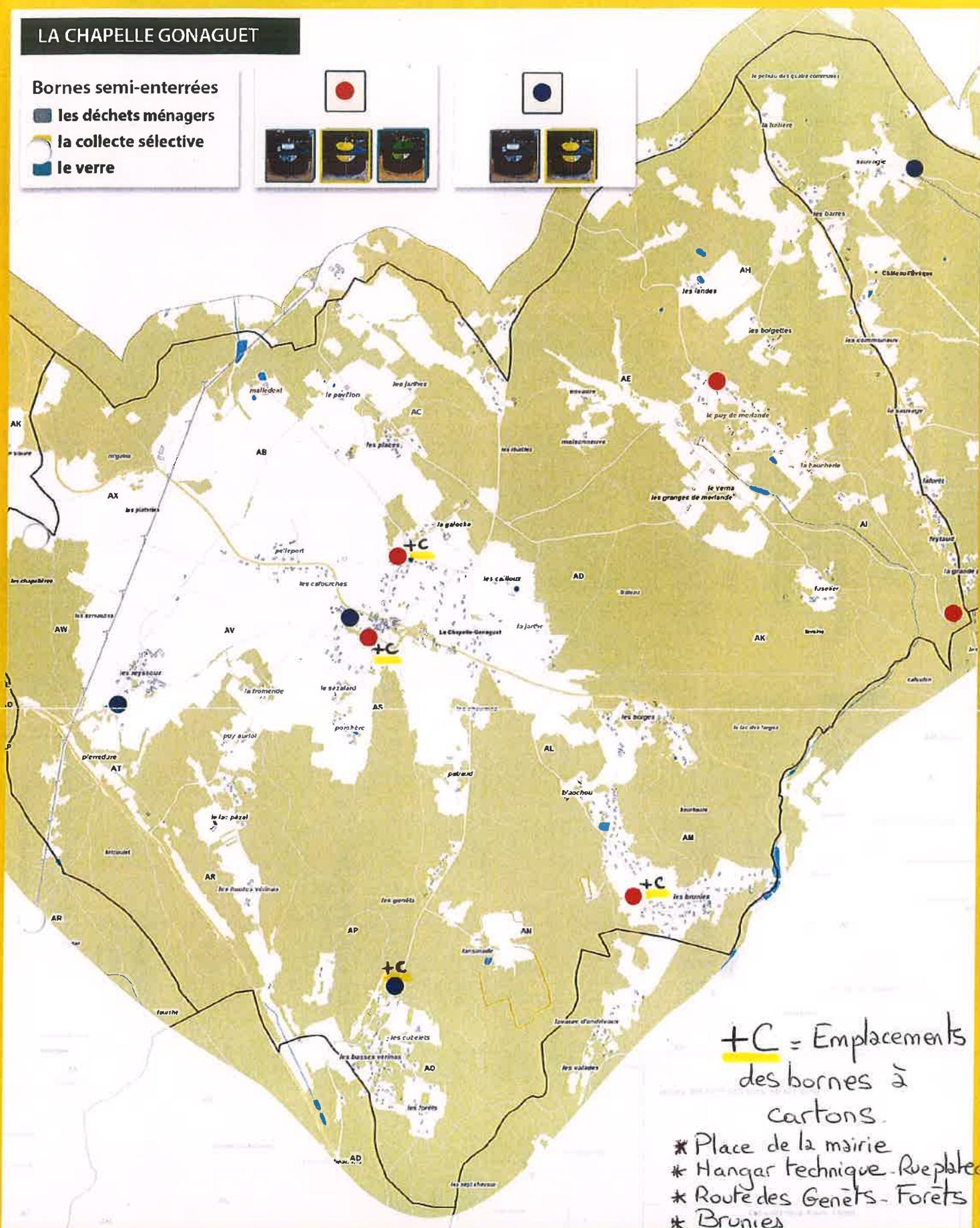
LA CHAPELLE GONAGUET

Bornes semi-enterrées

■ les déchets ménagers

■ la collecte sélective

■ le verre



Les avantages de la collecte en apport volontaire :

- Possibilité pour les usagers de se rendre sur le point de collecte de leur choix, à toute heure de la journée.
- Meilleure intégration dans l'environnement du matériel de collecte.
- Amélioration du cadre de vie par des points de collecte plus propres et plus pratiques.
- Réduction du nombre de collecte pour une meilleure circulation.
- Maîtrise des coûts de fonctionnement pour anticiper les augmentations de la taxe environnementale.